

Réhabilitation Post-cancer du sein



Réhabilitation Post-cancer du sein

Depuis le 11 avril 2022, les Thermes de Barbotan proposent une nouveauté qui consiste en une cure de réhabilitation Post-cancer du sein.

Cette cure est remboursée à 50%, et pour les personnes domiciliées dans le Gers à 100% grâce au partenariat avec la Ligue contre le cancer (Gers). Cette dernière apporte une aide financière aux curistes qui évidemment apprécient cet engagement.

Signature du partenariat Thermes et Ligue contre le cancer

Mercredi 11 mai, à l'établissement thermal, Christophe Echavidre, directeur des Thermes de Barbotan et Nadia Benoît, présidente de la Ligue contre le cancer (Gers), en présence de Anne-Marie De Zwager (responsable de la commission sociale à la Ligue du Gers), de Maïté Degremont, directrice adjointe à l'établissement thermal, de Nicole Labarrère responsable commerciale et de la communication des thermes, ainsi que de huit curistes concernées par cette réhabilitation Post-cancer du sein, ont signé un partenariat entre les Thermes et la Ligue gersoise.

Depuis quelques années, l'établissement thermal de Barbotan, s'investit à l'occasion d'Octobre rose, et avec ses animations, collecte des fonds qui sont naturellement entièrement reversés à la Ligue gersoise. Après s'être concertées, et suite à une réunion de travail, les deux parties ont signé ce partenariat. La Ligue gersoise, s'est engagée à apporter un complément financier aux curistes gersaises de la réhabilitation Post-cancer du sein.

Le financement pour les curistes gersaises

Après la signature du partenariat, Nadia Benoît a remis à une curiste gersoise Post-cancer du sein, un chèque de la Ligue gersoise d'une valeur de 350 euros en complément des 350 euros pris en charge par la sécurité sociale plus 250 euros de participation à ses frais d'hébergement.

Ce fut pour les responsables des Thermes, de la Ligue et les curistes, un fort moment d'émotion partagé, complété par la joie d'Isabelle (curiste gersoise) qui a reçu ce chèque.

Les autres curistes présentes ont trouvé que cette initiative gersoise était un bon exemple, et qu'à leur retour à leur domicile, elles en parleraient à la Ligue de leur département respectif.

La cure

Cette cure de réhabilitation Post-cancer du sein, suit un protocole qui a été validé par le Centre Anticancer de Clermont Ferrand.

Les curistes bénéficient d'un programme médical et thermal adapté, d'un reconditionnement à l'activité physique, d'un accompagnement alimentaire et évidemment d'un soutien psychologique et d'un accompagnement esthétique.

Les dates de la cure

Ces cures sont à dates fixes, les prochaines sont du 13 juin au 2 juillet, du 11 juillet au 30 juillet, du 8 août au 27 août, du 12 septembre au 1er octobre, du 10 octobre au 29 octobre et du 31 octobre au 19 novembre.

Tous les détails et informations pratiques sur le programme de réhabilitation Post-cancer du sein sur :

www.chainethermale.fr